**EN-TETE DE LA SOCIETE**

**ATTESTATION SUR L’HONNEUR RELATIVE A L’OBLIGATION DE VIGILANCE (UNIQUEMENT POUR LES SOCIETES ETABLIS EN FRANCE)**

Je soussigné NOM et PRENOM , agissant en qualité de FONCTION

ATTESTE SUR L'HONNEUR CE QUI SUIT

La société RAISON SOCIALE immatriculée sous le numéro SIRET IDEM QUE SUR LE COMPTE PROVIGIS au RCS de LIEUX D’ENREGISTREMENT ayant pour GERANT ou PRESIDENT, dont le siège social est au ADRESSE n’a pas de salariés, et la société n’est soumise à ce titre, à aucune cotisation sociale. Elle n’est pas soumise au RSI, ni aux cotisations de l’URSSAF. En conséquence l’attestation de vigilance URSSAF imposée par le décret n° 2011- 1601 du 21 novembre 2011 relatif au contenu et aux modalités de délivrance de l’attestation prévue aux articles L 8222-1, L 8222-4 du code du travail et L 243-15 du code de la sécurité sociale ne peut être délivrée, pour l’instant, au nom de la société. Je déclare en tout état de cause que la société est en règle au regard de ses obligations sociales et fiscales.

Fait à VILLE , le DATE

Pour faire valoir ce que de droit.

Signature